

Château de Trye

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Château

Destination actuelle de l'édifice :

Hôtel de ville

Titre courant :

Château de Trye

Localisation

Localisation :

Hauts-de-France ; Oise (60) ; Trie-Château

Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Picardie

Historique

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

Date et niveau de protection de l'édifice :

1956/01/28 : inscrit MH partiellement

Précision sur la protection de l'édifice :

Façades et toitures de la tour ronde ; les tours demi-rondes qui s'élèvent à l'angle Sud-Ouest et le mur de courtine reliant ces tours à la tour ronde ; la salle voûtée du sous-sol et l'escalier du 16e siècle y compris sa voûte : inscription par arrêté du 28 janvier 1956

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Référence aux objets conservés :

PM60003599

Intérêt de l'édifice :

À signaler

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :

Propriété de la commune

Références documentaires

Copyright de la notice :



Notices liées



[Manteau de cheminée](#)
[manteau de cheminée](#)
[Menuiserie / Ebénisterie](#)

À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00114925

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1993-12-03

Date de la dernière modification de la notice :

2023-07-19

Copyright de la notice :

Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Contactez-nous :

Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Date de rédaction de la notice :

1992

Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

Typologie du dossier :

Dossier de protection

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Voir aussi

https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00114925&type=simple